

Session du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

**Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Lundi 19 septembre 2015, 9 h 30**

Seul le prononcé fait foi

Intervention de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre invitation à cette session de rentrée. Je suis accompagné des membres du corps préfectoral et des principaux chefs de services de l'État que je remercie pour leur engagement permanent et leur professionnalisme

Depuis mon arrivée dans le département, j'ai découvert les 23 cantons de Meurthe et Moselle , à travers plus de 230 visites ! Ces visites, ces réunions m'ont permis d'apprécier le travail de qualité mené par nos services sur le terrain et d'échanger avec vous, élus, et les habitants sur vos projets mais aussi vos inquiétudes et les difficultés de leur quotidien.

Je vous vous remercie mesdames et messieurs les conseillers départementaux de l'accueil républicain qui est le vôtre, de la franchise et de la confiance qui fondent l'ensemble de nos échanges.

Je retire de ces rencontres, de nos débats, que la République doit s'opposer à tout ce qui sépare, à tout ce qui divise et à tout ce qui exclut! Que La République doit lutter contre la barbarie de nos ennemis qui cherchent inlassablement à ériger des barrières et à créer des fractures au sein de notre pays.

S'il ne faut pas nier les tensions qui traversent la France et les pays voisins; s'il faut écouter les interrogations de nos concitoyens il ne faut pas négocier sur nos valeurs républicaines. Ce sont le combat et l'engagement contre une tenaille identitaire, contre la montée des

discriminations, de l'antisémitisme de l'islamophobie que l'État avec vous, conseillers départementaux, avec vous, élus des communes, et avec les associations, devons poursuivre inlassablement.

Depuis 1 an notre pays a subi des attaques terroristes, et des familles de Meurthe-et-Moselle ont été meurtris dans leur chair à Nancy et à Herserange.

La réaction est militaire et ici en Meurthe-et-Moselle nous savons combien l'engagement de nos armées est utile et affaiblit l'État islamique en zone irako syrienne. .

Réagir, c'est aussi proclamer la tolérance entre nous. Réagir, c'est garantir l'égalité entre tous les Français. Réagir, c'est porter ensemble notre désir de vivre unis dans nos diversités.

Mieux vivre ensemble, c'est préserver toutes nos libertés en garantissant la plus fondamentale d'entre elles : notre sécurité. C'est la mission de l'État, mais il appartient aussi à l'État de reconstruire avec d'autres liens et repères. C'est ça, le Pacte Républicain : les liens, ces liens qui nous rapprochent de l'autre en nous permettant de le comprendre ; les repères, ceux qui éclairent notre République. La vitalité de notre tissu associatif est décisive dans cette mission. Je l'ai vu en action, sur le terrain, avec l'association ELA, association de parents qui a su fédérer toutes les énergies, avec Kaléidoscope à JARVILLE ou encore à travers l'action des Foyers ruraux à travers le département.

Pour comprendre et accepter l'autre, pour mieux vivre ensemble, l'État doit affirmer des priorités reposant sur des valeurs que je souhaite ce matin partager avec vous

- une assurance d'une sécurité pour chacun de nos concitoyens,
- une recherche de l'équilibre entre nos territoires,
- une certitude que tout est fait pour améliorer le marché de l'emploi,
- enfin, un engagement de chaque citoyen au service de l'intérêt commun.

SÉCURITÉ

Depuis janvier 2015, notre pays est entré dans une guerre longue contre le totalitarisme islamiste. Nous luttons contre l'armée de l'État islamique, contre son idéologie de haine qui ne peut, sous aucune condition, être assimilée à l'Islam. C'est cette guerre que nous menons chacun à notre place avec le sang froid exigé dans le respect de l'État de droit.

→ L'état d'urgence

Dans les jours qui ont suivi les attentats de Nice, la loi du 21 juillet a prorogé pour 6 mois l'état d'urgence mis en œuvre depuis le 14 novembre 2015.

L'État s'est ainsi doté d'un cadre juridique renforcé pour assurer la sécurité des Français, avec une ligne rouge et une seule : le respect de l'État de droit, qui fait de notre pays une République solide, qui fait de notre Nation une démocratie respectueuse des libertés intangibles parce qu'elles ont été acquises, parfois durement, par nos aînés.

Dès novembre dernier nous avons construit avec les procureurs de la République de Nancy et de Briey une doctrine partagée pour assurer la nécessité et la proportionnalité des mesures de police administrative.

J'ai donc ordonné 43 perquisitions administratives, qui ont mené à 17 gardes à vue et à des condamnations pénales. Le Ministre de l'Intérieur a par ailleurs procédé à 4 assignations à résidence dans notre département, à 4 interdictions de sortie du territoire et à 8 suites judiciaires.

Partout en France, l'action résolue des services qui luttent contre le terrorisme donne des résultats probants, qui ont été rappelés récemment par le Premier Ministre :

- 16 attentats ont été déjoués sur le territoire national dans les trois dernières années ;
- 3 600 perquisitions administratives ont été réalisées ;

- 71 sites djihadistes ont été bloqués ;
- 1 400 individus sont visés par des enquêtes liées au terrorisme.

Dans ce cadre, j'informe régulièrement les élus locaux des modalités de mise en œuvre de l'état d'urgence, à l'image de la réunion que j'ai tenue en préfecture le 25 juillet dernier ou encore ce vendredi lors de la réunion du comité des maires de la Métropole de Nancy.

Pour autant, soyons clairs. Les enquêtes judiciaires ou la protection des personnes imposent naturellement une discrétion et une confidentialité sans lesquelles les autorités de police, les services de renseignement ou les autorités judiciaires ne pourraient agir efficacement.

→ Renforcement des effectifs en charge de la sécurité

Dans le contexte douloureux et des épreuves que vit notre pays et au niveau de menace auquel nous faisons face depuis plusieurs mois, que le gouvernement a fait du renforcement des effectifs sa priorité, avec la création de 5 000 postes parmi les forces de l'ordre. C'était nécessaire, une condition de notre combat.

Le département de Meurthe-et-Moselle a ainsi bénéficié d'un renfort de 20 policiers et gendarmes, sous l'autorité du colonel Durand et du contrôleur général Jolibois. Ils disposent de nouveaux moyens pour assurer à bien leurs missions : ainsi sera inauguré en fin d'année l'hôtel de police de Mont-Saint-Martin dont la reconstruction a été décidée par le ministre de l'intérieur en 2013. Par ailleurs comme 9 autres Métropoles en France, Nancy bénéficiera également avant la fin de l'année d'une antenne de l'unité d'élite du RAID.

Depuis novembre dernier, le nombre d'agents de la police aux frontières mobilisés chaque jour a doublé depuis un an. Pour assurer des contrôles renforcés sur nos frontières. Des militaires de l'opération Sentinelle participent également à ces contrôles aux frontières depuis quelques semaines, qui s'ajoutent aux militaires présents à Nancy dont le nombre a doublé depuis juillet.

Depuis le soir du 13 novembre 2015, 74 000 véhicules ont été contrôlés aux frontières de notre département sur 17 points de contrôles. Les services de la police aux frontières ont procédé à 148 refus d'entrer sur le territoire national depuis novembre dernier, alors qu'aucun refus n'avait été enregistré avant l'instauration de l'état d'urgence.

Au total, ce sont désormais plus de 4 300 policiers, gendarmes, militaires, douaniers et sapeurs-pompiers qui assurent notre sécurité au quotidien. Je tiens une nouvelle fois à leur hommage et à saluer le courage et la détermination de ces femmes et de ces hommes qui risquent leur vie au service de la nôtre.

→ Sécurité transfrontalière

L'état d'urgence et le haut niveau de menace nous obligent à travailler en collaboration étroite avec nos voisins européens, notamment avec la Belgique, pays violemment touché en mars par les attentats de Bruxelles. Des deux côtés de la frontière, nous avons un devoir de vérité et de transparence : la menace n'a jamais été aussi élevée, en France comme en Belgique. Nous avons aussi une obligation d'agir, ensemble, pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Après m'être rendu à Arlon en mai dernier, je recevrai le 9 décembre le gouverneur de la province du Luxembourg en Belgique, mon homologue belge, pour travailler à de nouvelles coopérations en matière de sécurité et de lutte contre la radicalisation.

→ La prévention de la radicalisation

La lutte contre le terrorisme c'est également prévenir les processus de radicalisation, qui n'épargnent aujourd'hui aucun département français. Le phénomène de radicalisation, qui touche près de 15 000 personnes en France, sera dans notre pays l'affaire d'une génération. Comme j'avais déjà eu l'occasion de le dire devant vous le 11 janvier dernier, j'ai fait de la prévention et de la lutte contre la radicalisation une priorité dans notre département.

Le Premier Ministre a annoncé le 9 mai dernier un plan très complet de 80 mesures pour lutter contre la radicalisation et contre le terrorisme, avec notamment la création de centres de réinsertion et de citoyenneté. Le premier de ces centres a ouvert ses portes le 1^{er} septembre en Indre-et-Loire.

En tant qu'élus locaux, vous jouez un rôle central en matière de prévention de la radicalisation. Votre connaissance du territoire et votre proximité avec les habitants font de vous des acteurs clés dans ce domaine, notamment pour signaler des situations inquiétantes.

J'organise chaque mois une cellule de prévention de la radicalisation, auquel le conseil départemental participe. L'installation de ces cellules de prévention en France a déjà permis à plus de **1600 jeunes et 800 familles** de faire l'objet d'un accompagnement adapté. Dans notre département, 20 signalements font l'objet d'un suivi personnalisé.

Le fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation nous a permis de subventionner cette année plusieurs projets. Je pense notamment à l'action de sensibilisation organisée par le conseil départemental et par la ville de TOUL en mars dernier. La sensibilisation du grand public à ce sujet et la formation des acteurs de terrain doivent constituer pour nous une priorité.

→ Sécurité des événements et sites sensibles

La loi du 21 juillet 2016 prorogeant l'état d'urgence donne le pouvoir aux préfets d'interdire par arrêté préfectoral tout **cortège, défilé ou rassemblement** ne permettant pas d'assurer la sécurité des participants. Je souhaite néanmoins que ces interdictions demeurent exceptionnelles.

Dans cette perspective, et pour répondre aux nombreuses interrogations - légitimes - des maires, j'ai souhaité créer un groupe de travail pour élaborer ensemble une doctrine partagée sur la sécurité des grandes manifestations. **Cette doctrine est claire : anticiper, informer et mobiliser.**

Anticiper, c'est anticiper l'organisation des manifestations, c'est avoir un planning des événements à venir pour proposer le plus en amont possible un dispositif de sécurité.

Informé, c'est donner les informations sur le dispositif prévu aux acteurs de la sécurité. Le niveau d'information des services de l'État varie en fonction de l'affluence attendue en instantané. Pour les manifestations rassemblant plus de 5000 personnes, les membres du corps préfectoral ont mené plus de 30 réunions de sécurité depuis le mois d'août, pour définir avec les maires et organisateurs les principales lignes de la sécurité de ces événements.

Mobiliser enfin, c'est s'assurer que l'ensemble des acteurs a pleinement intégré les règles de vigilance, notamment les organisateurs et les bénévoles. Les premières minutes de l'alerte sont souvent déterminantes.

Je n'ai, à ce jour, procédé à aucune interdiction et l'ensemble des manifestations, telles que le Livre sur la Place se sont passées dans d'excellentes conditions. Nous préparons dès à présent les prochains temps forts, notamment les fêtes de la Saint-Nicolas et les marchés de Noël.

J'ai également souhaité travailler avec les élus à la préparation de la **rentrée scolaire**. Le contexte actuel nécessite de renforcer la sécurité des écoles et nous avons l'obligation de développer, collectivement, une culture de vigilance.

La sécurisation immédiate des établissements scolaires passe par des patrouilles mobiles de policiers et gendarmes et sur la diffusion des bons réflexes aux enseignants, aux élèves, aux parents. Chaque établissement devra organiser trois exercices pendant l'année scolaire et je vais organiser, avant les vacances de la Toussaint, un exercice d'ampleur dans un établissement scolaire.

Je me félicite des **travaux de sécurisation** engagés par les maires dans plusieurs écoles. J'ai transmis vendredi un appel à projet aux élus qui souhaiterait bénéficier de subventions pour ces travaux dans

le cadre de l'abondement exceptionnel de 50M€ du fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

En matière de sécurité, nous avons changé d'époque. La menace est là, impalpable, imperceptible pour nombre de citoyens, jusqu'à ce qu'elle ne frappe, avec violence, et nous touche au plus profond de notre chair nationale.

Face à ce risque nouveau pour notre génération, nous devons à tout prix préserver notre mode de vie, pour empêcher que ces barbares ne parviennent à illustrer les propos de Victor Hugo, qui dans toute sa sagesse estimait que « *le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre* ». : vivre ! Les manifestations doivent être maintenues, la vie culturelle de notre département, foisonnante, doit se poursuivre. Nous devons sécuriser nos écoles, sans occulter la mission première de l'école, qui est l'acquisition et la transmission des savoirs.

→ La sécurité sur tous les territoires

En matière de sécurité publique, les délinquants n'ont aucune frontière et toutes les atteintes à la sécurité et à l'ordre public doivent être traitées avec la même réactivité et la même sévérité, qu'elles soient commises en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale.

Dans toutes les communes du département, les policiers et gendarmes luttent activement contre toutes les formes d'insécurité. Agir nécessite un devoir de lucidité. Depuis le début de l'année, les cambriolages augmentent de 3 % dans le département. J'ai demandé au directeur de la sécurité publique et au colonel commandant le groupement de gendarmerie de se mobiliser contre ce phénomène. Les premiers résultats sont atteints : plus d'élucidation, moins de cambriolages. Cela passe par des actions de prévention, par un travail fin de cartographie, par des patrouilles renforcées, par des enquêtes approfondies : autant d'outils qui permettent de briser les filières et d'instaurer un sentiment de sécurité.

Je rencontre les policiers et des gendarmes dans de nombreux commissariats et brigades, partout dans le département. Chacun d'eux

m'a convaincu que l'investissement des forces de l'ordre pour protéger nos habitants, pour aller à leur rencontre, est total.

Mais quand il s'agit d'écouter les inquiétudes des élus locaux et de nos concitoyens, nous devons aller à leur devant et proposer des initiatives.

J'ai donc donné à la gendarmerie une feuille de route claire pour renforcer le lien entre les gendarmes et les élus locaux. Je souhaite ainsi signer entre novembre et février 2017, à titre expérimental, quatre « contrats territoriaux de sécurité » avec des présidents d'EPCI ruraux ou péri-urbains ainsi qu'avec les maires. L'objectif de ces contrats est simple : informer, échanger, agir et rendre compte.

On a perdu du lien avec la gendarmerie nationale : les contrats territoriaux de sécurité rappelleront les engagements réciproques susceptibles de recréer du lien entre tous les acteurs de la sécurité. Je pense notamment à la prise de rendez-vous pour le dépôt de plainte à domicile, grâce aux 50 tablettes tactiles dont ont été dotés toutes les patrouilles, qui deviennent ainsi les « bureaux mobiles » des gendarmes. Les CTS permettront de créer des temps de rencontre, à l'image des comités intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) tel que celui que nous installerons en octobre à Longwy.

Dans les zones plus urbaines, je souhaite compte tenu du nouveau contexte renouveler la coopération entre les services de police nationale et les polices municipales. Nous allons ainsi engager un travail de **renouvellement des 33 conventions de coordination existantes entre la police nationale et la police municipale.**

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

cette volonté de traiter équitablement tous nos territoires les territoires vaut pour l'ensemble des domaines de l'action publique. **ET C'EST MA SECONDE PRIORITE**

→ L'équilibre des territoires

Vouloir consolider le pacte républicain c'est ne pas approfondir les fractures et donc ne pas se laisser aller à un discours simpliste et parfois dévastateur. Le Gouvernement n'oppose pas l'urbain et le rural, mais souhaite rassembler pour innover sur tous les territoires. Il nous appartient à nous responsables publics de rappeler, sans cesse, que la France est profondément ancrée dans la diversité et la complémentarité de ses territoires. Que chacun d'eux est doté d'atouts, de forces qui leur sont propres et qui donnent à notre pays toute sa richesse.

Notre monde rural est néanmoins confronté à des mutations et rencontre des difficultés spécifiques, comme l'accès à certains services publics.

L'État en a conscience et est résolument engagé dans la **préservation du service public en milieu rural**. Notre département comptera à la fin de l'année 15 maisons de services publics, tel que la MSAP d'Einville-au-Jard que j'ai pu visiter avec vous monsieur Marchal aux côtés de la présidente de l'association Familles Rurales.

Nous devons garantir l'accès de tous les citoyens aux principaux services et commerces. Les habitants des petites communes nous rappellent suffisamment que ces services, ces commerces, contribuent à la vie du village. J'en ai trouvé une illustration dans le sourire de Jeanne MAIRE, doyenne du village de Lénoncourt, quand elle a compris que le soutien de l'État serait décisif pour maintenir le café-épicerie de la commune, créé par ses parents en 1911 ! Ces commerces, ce sont des emplois, de l'attractivité, ce sont des lieux de rencontre pour apprendre à connaître son voisin et ne pas en avoir peur.

Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public sera donc pour nous la feuille de route pour assurer cette présence des services essentiels sur le territoire. Nous avons réalisé un diagnostic et cherché à mieux connaître les attentes de nos concitoyens en matière de services publics. Certains citoyens

n'ont pas accès aux nouvelles technologies et se sentent parfois perdus face à nos stratégies de développement territorial : nous devons définir ensemble, avec toutes les collectivités territoriales, avec les opérateurs tels que La poste, avec les associations, une présence renouvelée pour être des points de contacts pour tous les citoyens. Nous fixerons ensemble avant la fin de l'année les orientations des années à venir pour rendre accessibles tous les services essentiels, partout sur le territoire.

L'équilibre des territoires passe évidemment par un enjeu qui préoccupe de nombreux élus : **le développement du haut débit et de la téléphonie dans les territoires ruraux**. Je me félicite de la signature le 11 avril dernier à Strasbourg d'un partenariat État – Région pour financer le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la région Grand Est. Le choix du partenariat avec la région sur ce sujet est la bonne option et le conseil départemental jouera un rôle majeur dans le déploiement du numérique et de la téléphonie en milieu rural. L'État confirme naturellement son accompagnement financier au titre du fond pour la société numérique (FSN).

Sur ce sujet, je tiens à saluer la politique ambitieuse que vous menez pour développer le numérique dans les collèges. Nous vous accompagnons à hauteur de 50 % dans ce projet : pour 1€ dépensé par le conseil départemental pour financer ces tablettes, l'État investit également 1€.

Si nous agissons dans les territoires ruraux, c'est précisément pour garantir la « justice territoriale ». L'État va accompagner le mouvement des campagnes, va alimenter la vitalité des communes rurales à travers les **contrats de ruralité**. Le premier de ces contrats est en cours d'élaboration sur le pôle d'équilibre territorial et rural du Lunévillois. Avec le président Bertrand, le député maire Jacques Lamblin et les présidents Marchal et Gouvion de Saint Cyr, nous favoriserons ainsi des engagements communs dans tous les champs de la vie quotidienne : l'accès aux services, la santé, l'attractivité, la revitalisation des bourgs-centres mais aussi la transition écologique. La réflexion est également engagée avec le Président Zanardo et le syndicat du Pays de Briey pour aboutir en fin d'année 2016.

Quand je me suis présenté à vous il y a un an, des interrogations subsistaient sur les contours de la future carte intercommunale, sur l'organisation territoriale du Grand Nancy et de notre département. Aujourd'hui, nous avons des certitudes construites grâce à un travail en commun.

Des certitudes sur le paysage de l'intercommunalité, désormais stabilisé avec le passage de 25 à 18 EPCI au 1 janvier prochain. Ces nouvelles intercommunalités porteront des projets de proximité efficaces et renforceront la capacité d'action des communes. Avec cette nouvelle carte, nous sommes parvenus à faire bouger les lignes, notamment avec la fusion de deux EPCI de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, le Chardon Lorrain et le Val de Moselle. Une nouvelle communauté d'agglomération sera créée à Longwy, cher président Ariès, au 1er janvier 2017. Je signerai l'ensemble des arrêtés de périmètre de ces nouveaux EPCI avant la fin du mois d'octobre. Car je sais que les élus des intercommunalités amenées à fusionner ont engagé un travail important de préparation et je ne veux pas les faire attendre. Je remercie MME Falque, rapporteure de la CDCL, et ses assesseurs pour le travail en confiance que nous avons mené.

Des certitudes également sur le rôle moteur que jouera désormais la nouvelle Métropole du Grand Nancy, en place depuis le 1 juillet et que le Ministre BAYLET qualifiait récemment de « locomotives de la compétitivité de notre pays ».

Après le temps de la construction institutionnelle, s'est désormais ouvert le temps de la construction du projet métropolitain, avec le pacte d'innovation entre l'État et la Métropole annoncé par le Premier Ministre le 6 juillet dernier. Les coopérations urbaines, péri-urbaines et rurales doivent être concrétisées. La Métropole aura un effet d'entraînement en matière d'emploi mais aussi pour le développement des territoires qui l'entourent. Dans chaque Métropole, le gouvernement souhaite organiser les solidarités avec les territoires adjacents, à travers un pacte de coopération métropolitaine. Ce pacte, fait d'engagements réciproques, se tournera très naturellement vers le ScoT Sud et je tiens à saluer ici l'important travail mené par le sénateur HUSSON pour la création du pôle métropolitain, trait d'union entre la Métropole et ses voisins.

L'engagement du conseil départemental au sein de ce pôle sera un gage de solidarité et d'efficacité de l'action publique.

Le développement de notre territoire passera également par des projets innovants, fondés sur les enjeux d'avenir tels que la croissance verte. Nous compterons bientôt 6 territoires à énergie positive, les TEPCV, sur plus de 270 communes. Je me suis rendu en juin à VAUDEVILLE, dans le Pays terre de Lorraine, où plusieurs maires m'ont présenté leurs projets pour la croissance verte, financés à la fois dans le cadre du TEPCV et par le fond de soutien à l'investissement local. Le 3 octobre, nous organiserons un colloque en préfecture à ce sujet pour mettre en commun les bonnes pratiques.

→ L'investissement local

Pour aider à la mise en œuvre de tous ces projets de territoire, l'État est aujourd'hui le premier partenaire financier des collectivités territoriales.

Le fonds exceptionnel d'un milliard d'euros pour l'investissement local sera non seulement reconduit en 2017, mais porté à 1,2 milliard d'euros.

Par ailleurs, le Gouvernement a augmenté de 200M€ en 2015 le montant de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), soit une hausse de près de 33% par rapport à 2014.

Là où notre département était doté en 2015 de 8M€ pour l'investissement local, nous aurons ainsi en 2016 plus de 20M€ en cumulant le fond de soutien à l'investissement local et la DETR.

Nous innoverons en 2017. Le fonds d'investissement commun avec le conseil départemental nous permettra de jouer sur les complémentarités, d'accompagner les porteurs de projet dans la constitution de dossier et laissera aux conseillers départementaux un rôle essentiel dans les attributions de subventions.

JE VOUDRAI ABORDER MAINTENANT EN TROISIEME LIEU LA SITUATION ECONOIMIQUE DE NOTRE DEPARTEMENT.

Notre département bénéficie d'une reprise économique incontestable en dépit de certaines fragilités ou inquiétudes.

Sur le terrain et dans tous les arrondissements, j'ai pu rencontrer des entrepreneurs qui avancent, qui créent des emplois, j'ai visité bon nombre d'entreprises innovantes, dont les carnets de commande se remplissent : Digitsole, Publicadeaux, GE Power.

En Meurthe-et-Moselle, les résultats sont incontestables en matière d'emploi, avec une reprise soutenue partout sur le territoire. Nous devons poursuivre nos efforts et **mobiliser le plus efficacement possible les dispositifs mis en place par le Gouvernement**. Dans notre département, la mise en œuvre de ces mesures gouvernementales c'est :

- **2,4 % de chômeurs en moins sur un an**, soit une baisse 2 fois plus rapide qu'au niveau national. Cette baisse bénéficie notamment aux jeunes (7,2%) grâce à la montée en charge du dispositif « garantie jeune ».
- C'est **175M€ de réduction de charges au titre du CICE** depuis 2013, dont 32,2M€ en préfinancement.
- C'est **74 apprentis** de plus cette année.
- C'est **5 600 demandes de primes à l'embauche** exprimées par les entreprises.
- C'est **15,2M€ en matière d'insertion par l'activité économique** pour financer 644 postes d'insertion.
- C'est un **chiffre d'affaires des entreprises en hausse de +1,7 %** sur les 6 premiers mois de l'année.
- C'est enfin **4 400 entrées en formation** depuis le début de l'année dans le cadre du plan 500 000, soit une augmentation de 107 % par rapport à 2015.

La formation est primordiale pour assurer l'intégration sur le marché du travail et nous disposons de beaux atouts dans le département. J'ai ainsi découvert en début d'année, aux côtés de M. le recteur, le lycée professionnel Jean Prouvé à Nancy, à la sortie duquel 70 à 80 % des

apprentis trouvent un emploi ! Je découvrirai également avec plaisir le CFA de Pont-à-Mousson dans quelques jours.

Car en effet **la reprise dans le secteur de l'immobilier** se confirme dans le département : ce sont ainsi 32 % des mises en chantier en plus entre mai et juillet 2016 par rapport à 2015, soit une augmentation d'un tiers. Je pense que ces bonnes tendances seront confirmées lors de l'AG du BTP de début octobre à laquelle je participerai. Je me félicite de la décision du conseil départemental sur la délégation des aides au logement social.

En complément de ces actions nationales, j'ai souhaité que nous réalisons un travail plus local, plus fin, avec le MEDEF en particulier, au plus près du terrain, pour identifier les difficultés des entreprises de notre département et y répondre par des solutions très concrètes.

L'année dernière, à la même époque, j'avais défini une priorité en matière d'emplois : **réduire le nombre d'offres d'emplois non pourvues**. En effet, entre juillet 2014 et juin 2015, 3,1 % des offres d'emplois ont été annulées en raison d'un « manque de candidat ». Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, car le nombre de ces emplois non pourvus a diminué de moitié depuis octobre dernier.

Pour les mois à venir, nous nous engagerons vers deux nouvelles priorités en lien étroit avec la CCI dont je salue le travail.

- Premièrement, **faciliter la création et la transmission d'entreprises**. 4 000 entreprises ont été créées dans notre département depuis un an, mais ces créations ralentissent (-4,7 % au 1^{er} trimestre). Par ailleurs, pour assurer la reprise de toutes les entreprises, il faudrait une moyenne de 1000 reprises par an, alors que nous ne comptons que 300 à 400 reprises chaque année. Je souhaite que nous levions tous les freins à la création et à la transmission d'entreprises pour permettre à tous ceux qui souhaitent entreprendre de le faire.
- Deuxièmement, **simplifier et clarifier les dispositifs** : nous devons agréger les aides pour donner aux entreprises une grille

de lecture unique des dispositifs par secteur ou par entreprise, au lieu d'une vision cloisonnée pour chaque aide.

Notre département peut s'appuyer sur une histoire industrielle forte, sur des traditions, des savoir-faire. La Meurthe-et-Moselle dispose également de tous les ingrédients pour innover : de nombreuses écoles, l'Université de Lorraine, qui figure parmi les grandes universités françaises, un centre hospitalier régional et universitaire, internationalement reconnu, mais aussi des entreprises prêtes à s'engager aux côtés des acteurs de la recherche.

Nous devons néanmoins être vigilants sur plusieurs points :

- Le nombre de défaillances d'entreprises progresse de 4,4 % depuis un an.
- Certaines entreprises sont en difficulté, tel que KAISER à LONGUYON, dont on attend la décision du Tribunal de commerce de Briey le 5 octobre ou les Fonderies de Villers-la-Montagne dans le Pays-Haut, que nous avons rencontré ce matin.

Les services de l'État sont très attentifs à ces entreprises ou territoires en difficulté. Et notre action commune peut aboutir si j'en juge par signature par l'entreprise EDSCHA d'une convention de revitalisation au sujet de laquelle M. CORSANI, vous m'aviez interrogé l'année dernière.

Situation agricole

Notre préoccupation collective c'est la situation du monde agricole . les filières d'élevage, sont confrontés à une crise exceptionnelle en intensité et en durée, résultant des prix extrêmement bas du lait comme du porc, de la viande bovine comme des céréales.

Notre département compte 2700 exploitations agricoles qui emploient 3 500 personnes. Il est de notre responsabilité collective d'assurer des conditions de vie décentes à ces femmes et ces hommes qui ont embrassé la filière agricole par vocation, par filiation, et que je sais particulièrement à la tâche.

J'ai souhaité instituer avec les représentants du monde agricole un dialogue organisé, construit et équilibré. Depuis un an, la cellule de soutien à l'élevage s'est ainsi réunie à 8 reprises. Au total, les mesures de soutien à la profession agricole représentent 12,8M€ dans le département.

Je me rends régulièrement sur le terrain aux cotés des représentants de la profession agricole pour rencontrer les agriculteurs et échanger sur leurs préoccupations. Je me suis ainsi rendu samedi avec le président des JA dans une exploitation à AMENONCOURT. Je suis également allé à la rencontre des agriculteurs à Stan Elevage et je clôturerai ce soir la session de la Chambre d'Agriculture. Le fil du dialogue est nécessaire.

Pour apporter des réponses immédiates à tous les agriculteurs en souffrance, tous les acteurs sont mobilisés : État, collectivités coopératives, fournisseurs, banques, mutualité sociale agricole - et par toutes les structures de conseil aux agriculteurs (chambre d'agriculture, centre de gestion, syndicats agricoles).

J'ai organisé le 5 septembre dernier une table-ronde avec les représentants du monde agricole, qui nous a permis de présenter, ensemble, **un plan d'actions pour éviter le « mur de trésorerie »** auquel quelques centaines d'exploitants risquent d'être confronté en fin d'année.

Ce plan repose sur :

- des facilités de trésorerie accordées par les partenaires économiques ;
- une ouverture plus large du dispositif de l'année blanche, mis en place depuis septembre et dont bénéficient 220 exploitants ;
- des diagnostics individuels des cas les plus sensibles pour un accompagnement adapté ;
- un dégrèvement partiel de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) sur les parcelles en prairie et en cultures ;

- enfin la mise en place d'une démarche « calamités agricoles » pour les maraîchers ayant subi d'importantes pertes de production.

Ce sont 1000 exploitations qui pourront bénéficier de ce plan.

Le monde agricole fait partie de nos racines, de nos traditions. Il est aussi notre avenir. L'avenir d'un territoire devenu très vaste, avec la création de la région Grand Est, qui offre de nouveaux débouchés. Vous travaillez dans ce cadre élargi, en mettant l'accent, monsieur le président, sur les circuits courts.

Le monde agricole est aussi notre avenir grâce à une agriculture moderne, que j'ai pu découvrir dans le département avec l'unité de biométhanisation de MIGNEVILLE, l'une des premières unités créées en France, qui produit chaque jour l'équivalent d'une tonne de fioul et chauffe plusieurs maisons du village. D'ici 2017, plus de 50 unités devraient fonctionner en Lorraine, dont le tiers en Meurthe-et-Moselle. Nous nous sommes associés à la chambre d'agriculture pour aider les agriculteurs à monter des projets de méthanisation.

Une agriculture moderne repose également sur sa recherche, à l'image des laboratoires de recherche de l'Institut régional en recherche agronomique (INRA) que j'ai visité il y a quelques mois à Champenoux, 2e institut en sciences agricoles dans le monde.

Renforcer l'emploi, affronter les crises que rencontrent certains secteurs d'activité, nous permettra d'intensifier les échanges entre nos services et nos concitoyens, d'apaiser les relations dans le monde du travail, pour mieux vivre ensemble.

ET C'EST NOTRE QUATRIÈME PRIORITÉ: L ENGAGEMENT

Les événements qui ont frappé notre pays depuis deux ans et les fractures qui émergent dans notre société nous obligent tous, aujourd'hui, à faire preuve d'exemplarité, de tolérance et à nous engager pour le bien commun.

Nous le savons, nous le subissons mais nous pouvons également l'entretenir et secréter des mouvements de peurs plutôt que favoriser la concorde et la fraternité.

Nelson MANDELA, qui s'est battu toute sa vie contre la domination d'une minorité et pour une meilleure compréhension entre les cultures écrivait : « *J'ai appris que le courage, ce n'est pas l'absence de peur mais la capacité de la vaincre* ».

Mieux vivre ensemble, c'est avant toute chose lutter contre sa peur de l'autre, en apprenant à se connaître. Le **dialogue avec les cultes** que j'anime participe d'une volonté de promouvoir une culture de l'échange entre les différentes religions. Il est plus que jamais nécessaire de maintenir le dialogue entre les cultes pour ne pas dresser des murs infranchissables entre les croyances et donner ainsi raison à ceux qui nous opposent.

Mieux vivre ensemble, c'est aussi apprendre aux jeunes générations ce qu'est la fraternité, ce que doit être la **laïcité**, cette laïcité qui permet à chacun de s'exprimer et de pratiquer sa religion, paisiblement, dans l'assurance de ne se voir imposer aucune autre conviction ou croyance. Et surtout apprendre à ne pas confondre la laïcité et l'invocation de la laïcité.

Toutes ces valeurs, nous les rappellerons dans la charte des valeurs de la République que nous signerons ensemble monsieur le président très prochainement. Valeurs que nous devons rappeler dans nos services, dans nos réseaux. À travers l'école, à travers le sport, dans les associations, nous pouvons transmettre à tous nos concitoyens, et notamment aux plus jeunes, nos valeurs, les former à la critique, au dialogue, à la liberté.

Soyons lucides: désormais c'est un combat des idées qu'il faut mener et vous me trouverez toujours à vos cotés pour le mener.

Je souhaite notamment que nous promouvions avec forces ces valeurs dans le **domaine du sport**, auprès des associations sportives, car le sport est une formidable école de citoyenneté et de vivre ensemble. La convention « citoyens du sport » sera ainsi signée avant la fin de l'année dans notre département et nous travaillons activement

avec le comité départemental olympique et sportif sur ce sujet. Nous devons lutter contre toutes les exclusions, contre tous les préjugés dans le sport.

À la racine du préjugé se trouve bien souvent l'ignorance. Ignorance de l'Histoire, ignorance de l'autre, de sa culture. Je réunirai le 25 octobre prochain le **Conseil Départemental des Anciens Combattants et de la mémoire**, pour faire s'élever la mémoire de nos anciens et rappeler aux plus jeunes d'où ils viennent, leur rappeler qu'ils sont les Français d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Pour les plus jeunes justement, le service civique, tout comme la réserve citoyenne, participe de l'émergence d'une société de l'engagement, d'une société respectueuse de nos valeurs. Depuis le lancement du programme, plus de 4000 jeunes ont effectué un service civique en Lorraine, dont la moitié, soit 2000 jeunes, dans notre département. Je tiens à saluer l'engagement de vos services, qui sont très largement moteurs en la matière, mais aussi du directeur départemental de la cohésion social.

Autre forme d'engagement, le gouvernement a décidé de faire appel à la **réserve opérationnelle de la police et de la gendarmerie**. Tout citoyen peut ainsi s'engager volontairement aux côtés des forces de l'ordre et servir la France, avec ou sans uniforme, sur le terrain ou dans un bureau.

En Meurthe-et-Moselle, 28 réservistes de la police nationale et 287 réservistes de la gendarmerie sont mobilisés quotidiennement pour assurer notre sécurité. L'attrait de la réserve opérationnelle n'est plus à démontrer car 280 personnes ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour s'engager aux côtés de la gendarmerie depuis le 14 juillet.

L'engagement, ce sont aussi ces 2100 sapeurs-pompiers volontaires et ces 420 jeunes sapeurs-pompiers qui nous portent secours au quotidien. **Comment ne pas citer, à ce stade, ce bel exemple d'engagement que nous ont donné à voir deux jeunes sapeurs-pompiers volontaires par ailleurs lycéens au Lycée Chopin, qui ont**

sauvé la vie de l'une de leurs camarades en ayant les bons réflexes au bon moment.

Voilà, qui me remplit d'espoir quant à la jeunesse d'aujourd'hui et aux citoyens de demain.

L'Etat s'engage sur les solidarités urbaines, à travers l'ANRU qui va intensifier son effort en faveur des opérations de rénovation urbaine .Ainsi en a décidé le comité d'engagement du 29 juin dernier .

Les centres commerciaux des Ombelles, de la Cascade, sur le plateau de Haye mais également celui de Jeanne d'Arc à Vandoeuvre seront donc restructurés. La maîtrise d'ouvrage urbaine sur le secteur des Provinces à Laxou sera financée .

En conclusion, et pour illustrer la force du travail avec vous mesdames et messieurs les conseillers départementaux, pour témoigner que des résultats peuvent être atteints je peux vous annoncer monsieur le Président que la procédure de cession de l'aile du Château de Lunéville appartenant encore à l'Etat aboutira dans les heures qui viennent et nécessitera une inscription budgétaire **symbolique** afin que vous puissiez enfin engager le projet de développement que vous imaginez.

J'émetts le souhait de poursuivre avec sagesse et volontarisme sur ce chemin, fait de coopérations, d'innovations, qui nous conduit à construire ensemble des territoires unis, solidaires et fiers de leurs forces.

Chers élus, vous le savez comme moi, c'est dans les périodes difficiles telles que celle que nous connaissons que notre pays doit plus que jamais être en accord avec ses principes fondamentaux, ceux d'une République Une et Indivisible. Une République dont vous êtes les garants, qui doit savoir surmonter ses divisions

Le philosophe néerlandais Baruch SPINOZA écrivait ainsi : « *la paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice* ».